

Demande de permis

Remplacement de portes et de fenêtres pour un bâtiment résidentiel

Pour tout renseignement relatif aux documents que vous devez joindre à votre demande, référez-vous au site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/rpp/permis.

1 Emplacement des travaux

Adresse : _____

Code postal : _____

2 Nature des travaux

Remplacement de : porte(s) nombre : _____
 fenêtre(s) nombre : _____

Emplacement : mur avant (façade) mur arrière mur latéral (côté)

Coût approximatif des travaux : _____

Date projetée du début des travaux : _____
Année Mois Jour

3 Modèles de portes et de fenêtres

Selon votre cas, complétez l'une des deux sections suivantes :

A - Si les nouvelles portes et fenêtres sont identiques aux modèles à remplacer (modèle, forme, dimensions, etc.).

- Identiques à l'existant
- Matériaux (bois, vinyle, aluminium) : _____
- Couleur : _____

B - Si elles sont différentes, joignez à votre demande :

- un dépliant du fabricant sur lequel figurent tous les détails relatifs aux modèles qui seront installés;

OU

- un plan, dessiné à l'échelle, des nouvelles portes et fenêtres en indiquant le modèle, la forme, le matériau et la couleur.

www.ville.montreal.qc.ca/rpp/permis

4 Identification du propriétaire

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville, province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

5 Identification du mandataire autorisé (si différent du propriétaire)

Votre demande doit être accompagnée d'une procuration signée par le propriétaire.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville, province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

6 Documents transmis avec le formulaire de demande

(2 copies ou 3 copies si votre bâtiment est situé dans un secteur d'intérêt patrimonial)

Chèque de : _____ (obligatoire)
Pour calculer les frais d'étude de votre demande : $(\text{coût des travaux} \div 1\,000) \times 8,90 \$ =$ _____
(minimum de 130 \$)

Photos ou plans de l'existant (obligatoire)

Photos ou plans des nouvelles portes et fenêtres si elles sont différentes du modèle existant.

Fiche-bâtiment : le propriétaire (ou son mandataire) doit compléter les parties « Localisation des travaux » et « Nature des travaux » de la Déclaration de conformité et signer la PARTIE B. (Ce document est disponible sur le site de l'arrondissement dans la section sur les permis.)

7 Signature du requérant

(propriétaire ou mandataire autorisé)

Nom du demandeur en lettre moulée : _____

Madame Monsieur

Signature du demandeur : _____

Date : _____
Année Mois Jour

Le permis sera transmis par la poste au propriétaire identifié ci-dessus.

Division des permis et inspections

5650, rue D'Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
Téléphone : 514 868-3566

www.ville.montreal.qc.ca/rpp/permis